



INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE
Société d'Etat



République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline - Travail

ARGUMENTAIRE DE PRESENTATION DE L'INDICE DU CHIFFRE D'AFFAIRES (ICA) DANS
L'INDUSTRIE EN COTE D'IVOIRE, CONFORME AUX NOUVELLES RECOMMANDATIONS
INTERNATIONALES DES NATIONS UNIES DE 2010

Note de synthèse

Septembre 2020

INTRODUCTION

L'Institut National de la Statistique (INS) de Côte d'Ivoire a le plaisir de mettre à la disposition des utilisateurs, un Indice du Chiffre d'Affaires dans l'Industrie (ICA Industrie. Ce nouvel indicateur est un indicateur macroéconomique de court terme, qui permet d'apprécier l'évolution des ventes en valeur des produits industriels fabriqués ou transformés par les unités de production implantées en Côte d'Ivoire.

Cet indicateur qui vient renchéirir l'analyse conjoncturelle de l'activité économique dans l'Industrie, est produit à un rythme mensuel et doit être publié 45 jours après le mois sous revue.

La présente note décrit brièvement les différentes étapes du processus de mise en place de l'ICA Industrie, élaboré conformément aux nouvelles recommandations internationales des Nations Unies de 2010.

I. Définitions et principales utilités.

L'indice du chiffre d'affaires (ICA) dans l'Industrie est un indicateur conjoncturel qui permet de mesurer à une période bien définie, l'évolution du chiffre d'affaires des produits issus de l'activité de fabrication ou de transformation des entreprises industrielles exerçant une sur le territoire national. Il s'intéresse à l'activité marchande de ces unités de production, débouchant sur une commercialisation des biens et services industriels.

L'ICA Industrie sert à apprécier les dynamismes observés dans les transactions opérés par les entreprises industrielles, compte tenu de l'évolution des prix de vente départ usine, et de la production des produits, captés à travers l'indice des prix de production (IPPI) et de l'Indice Harmonisé de la Production Industrielle (IHPI) rénové. Cet indicateur est donc un outil important qui vient compléter le diagnostic conjoncturel de l'activité économique dans l'Industrie, en permettant de cerner véritablement les performances des différentes branches d'activités, et du secteur industriel.

II. Choix de l'année de base avec années de référence

L'année 2015 a été retenue comme année de base de l'ICA Industrie. Ce choix s'est aligné sur l'année de base utilisée pour les travaux de mise en place de l'IPPI et de l'IPI rénové de la Côte d'Ivoire, conforme à la nouvelle année de base des comptes nationaux. Cette année de base a par la suite servi de point de départ pour la mise en place des différentes années de référence, afin de disposer d'échantillons représentatifs d'entreprises et de produits chaque année, pour une meilleure appréciation de l'évolution de l'activité de ventes des produits industriels.

Ainsi donc, les ICA Industrie (mensuels), des 2015 et 2016 ont été élaborés par rapport à l'année de base 2015 ; tandis que ceux de l'année 2017 ont été calculés relativement à l'année de référence 2016, jusqu'à ce que les indices de la dernière année courante 2019 soient élaborés à partir de la référence 2018.

III. Adoption de nouvelles nomenclatures et champ de l'ICA Industrie

A l'instar de l'IPPI et de l'IHPI rénové, l'ICA Industrie a été également confectionné en tenant compte des nouvelles nomenclatures NAEMA rev1 et NOPEMA rev1 mises à disposition par AFRISTAT. Le champ ou la portée de l'ICA Industrie concerne les sections B, C, D et E de la NAEMA rev1 (*Activités extractives, Activités de fabrication, Production et distribution d'électricité et de gaz, et*

Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution). Ainsi, quelques activités nouvelles, comme les services de soutien aux unités extractives contenues dans la section B, et les activités de ramassage de déchets, et d'élimination de déchets figurant dans la section E, figurent dans les nouveaux échantillons de produits de l'ICA Industrie.

IV. Echantillons des entreprises et produits en base 2015 et en année de référence

Les travaux d'échantillonnage d'entreprises et de produits se sont effectués en deux (2) principales étapes. Initialement, un échantillon provisoire de 192 entreprises sélectionné au niveau groupe de la NAEMA rev1 à hauteur de 91,0% a été dégagé, et une enquête de base menée auprès de ces unités a permis de disposer de chiffre d'affaires pour chacun des produits (biens et services) industriels. Un deuxième niveau d'échantillonnage a été réalisé et a consisté à sélectionner au niveau groupe de la NAEMA rev1, les produits collectés au cours de l'enquête de base, à un taux de 95%. Cet échantillonnage a finalement permis de disposer d'un échantillon définitif de 143 entreprises industrielles réparties dans trente (30) divisions de la NAEMA rev1. Les échantillons de l'année de base 2015 ont par la suite été régulièrement actualisés, et ont permis de disposer à ce jour d'un échantillon référence 2018 de 150 entreprises et de 226 produits.

Tableau 1 : Evolution des échantillons de l'ICA Industrie

Rubriques	base 2015	référence 2016	référence 2017	référence 2018
Nombre d'entreprises	143	147	149	150
Nombre de Division	30	30	30	30
Nombre de Groupes	43	43	43	43
Nombre de Classes	55	55	56	56
Nombre de produits	215	222	224	226

Source : INS-CI/ Direction des Statistiques des entreprises et de la Conjoncture Economique (DSECE)

V. Système de pondération dynamique

Un système de pondération de l'ICA Industrie a d'abord été mis en place à tous les niveaux de la NOPEMA rev1 et de la NAEMA rev1, pour l'année de base 2015. Ce système a été actualisé pour chacune des années de référence 2016, 2017 et 2018. Les différents fichiers de pondération de l'ICA Industrie ont été mis en place à partir des chiffres d'affaires annuels des produits échantillonnés (produits et classes), et des valeurs ajoutées aux prix de base (groupes, divisions, divisions regroupées, types industries) pour une année donnée. De ce fait, les ICA Industrie des années N ont été élaborés à partir du système de pondération mis en place au cours de l'année N-1.

Tableau 2 : Evolution des pondérations de l'ICA Industrie par type d'industries

Type d'Industrie	base 2015	référence 2016	référence 2017	référence 2018
Industries extractives	1 697,9	2 521,1	2 854,7	2 980,2
Industries manufacturières	6 966,5	6 615,3	6 353,6	6 271,5
Industries de production et de distribution d'électricité, de gaz et d'eau	1 278,9	801,8	729,0	666,5
Industries environnementales	56,6	61,8	62,7	81,8
Total	10 000	10 000	10 000	10 000

Source : INS-CI/ Direction des Statistiques des entreprises et de la Conjoncture Economique (DSECE)

VI. Calcul des ICA Industrie et chainage à l'année de base

Les ICA Industrie ont été calculés selon la méthodologie proposée par les nouvelles recommandations internationales des nations unies de 2010. Ainsi, Les indices mensuels de l'année courante N ont été générés à partir de l'échantillon d'entreprises et de produits, et de la structure de pondération, dégagés en année N-1, à tous les niveaux de la NOPEMA rev1 et la NAEMA rev1.

L'ICA Industrie est donc un indice de type Laspeyres, calculé en base mobile, conformément à ces nouvelles recommandations. Les indices calculés sont finalement ramenés à la même année de base, après avoir procédé au chainage des indices des années de référence à l'année de base 2015.

CONCLUSION

L'ICA Industrie est un indicateur nouveau, qui permet d'affiner l'analyse conjoncturelle de l'Economie Ivoirienne. Cet indice est très utile, et permet aisément de capter les mouvements observés au niveau des transactions départ usine, des produits industriels destinés au marché local et à l'exportation.

Les ICA Industrie élaborés suivant les nouvelles recommandations internationales des Nations Unies, sont très précieux pour apprécier progressivement, et à court terme, les performances économiques, en matière de constitution du chiffre d'affaires des entreprises industrielles implantées sur le territoire Ivoirien.

La construction de ce nouvel indicateur, en base mobile, permet également de tenir compte de la démographie des entreprises industrielles (Création, cessation, fusion, absorption, etc.) fournissant un renouvellement éventuel des échantillons (entreprises et produits) et une actualisation du système de pondération, de sorte à garantir la robustesse des indices calculés, pour servir d'outil de suivi de la Conjoncture Economique en Côte Ivoire.